

Brevet Surveillant de Baignade

« organisation en partenariat avec
Sauver et Secourir de la Fédération
Française de Sauvetage »

Programme de la Formation théorique et pratique

Cette formation s'adresse exclusivement aux personnes qui souhaitent encadrer la baignade des enfants dans le cadre des accueils collectifs de mineurs. Posséder le brevet de Surveillant de Baignade (SB) c'est l'assurance d'avoir un job d'été compte-tenu de la demande toujours croissante de personnes qualifiées.

➤ Objectifs

À l'issue de la formation vous serez capable de :

- Déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations
- Porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires
- Organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation
- Connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés

➤ Programme

- Rôle et fonction du surveillant de baignade
- La réglementation des baignades
- Organiser les baignades
- Prévenir les risques de noyade
- Porter assistance au noyé
- Les gestes de première urgence
- Faire découvrir les milieux aquatiques
- Premières approches de l'eau
- Préparer en équipe les animations autour de l'eau

Quatre épreuves éliminatoires :

- Le lancer de ballon :

L'épreuve consiste à lancer le "ballon de sauvetage" au-delà d'une distance minimale de 10,50 mètres. Le candidat dispose d'un maximum de trois lancers pour réussir l'épreuve, sans limite de temps. Le lancer est déclaré valable lorsque le ballon tombe au-delà de la ligne des 10,50 mètres.

- Le 50 mètres sauvetage mannequin
- Un parcours de 200 mètres en nage libre avec franchissement d'obstacles (sans limite de temps)
- Epreuve pratique de soin de 1ère urgence aux noyés

Epreuve de réglementation :

- QCM de 20 questions

Durée : 35 heures de formation en présentiel

Public visé : Toute personne de plus de 17 ans.

Prérequis :

- Avoir 18 ans au passage de l'examen
- Être titulaire du diplôme de premiers secours PSC ou équivalent
- Être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage
- Constituer un dossier d'inscription un mois au moins avant la session d'examen.

Conditions d'accès :

- Réussir le test pratique de natation à l'entrée en formation ou fournir une attestation de pratique de la natation

Nombre de candidats par session :

- 8 minimum – 16 maximum

Maintien des acquis : Tous les 5 ans.

Attribution finale : Certification du Brevet de Surveillant de Baignade

Lieu de formation : Site de formation Saint-Quentin et Gauchy

Accessibilité : Inclusion des personnes en situation de handicap

Méthode mobilisées/ pédagogie : Mise en situation pédagogique et professionnelle

Modalités d'évaluations : 4 épreuves éliminatoires et une épreuve sur la réglementation en QCM

Délai de réponse à l'inscription : Sous 15 jours

Accès au centre : <https://fr.mappy.com/itinaire>

Tarif : 550 € frais pédagogique inclus

Date de la Mise à jour : V5 janvier 2026



ALM Sport Formation - CFA Centre de Formation d'Apprentis Saint-Quentin - Hauts de France

101 bis rue de la fère - 02100 Neuville-Saint-Amand (Ancienne école)

Tél. 03 23 60 69 36 - Site : www.alm-formation.fr - Mail : contact@alm-formation.fr



Sarl au capital de 5000 € - R.C.S. Saint-Quentin 790 633 838 - SIRET 790 633 838 00020 - NAF APE 85.59B - TVA intra : FR 05 790 633 838 - CFA UAI 0022198-B

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 22020113602 auprès de la DREETS Picardie (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Organisme de formation certifié QUALIOP1 par BUREAU VERITAS CERTIFICATION au titre des catégories : Actions de formation et Actions de formation par apprentissage

